

Rhône Philatélie

N° 163 MARS 2019



**Simplon:
100 ans
de cars postaux**

**Exposition philatélique
«Brig-Brigue'19»**

**Des militaires suisses
en Corée depuis 1953**

ENFIN RÉUNIS - MERCI RÉMY BERRA

En 2012, notre article «Quand deux sujets de collection se rejoignent» était publié dans le «Journal Philatélique Suisse» (SBZ/JPhS 11/2012 page 400, et 12/2012 page 495 (version en allemand), auteur: Roberto Lopez).

Nous y parlions des sujets «Helvetia assise», avec les nuances de couleur brun rougeâtre et les cachets du groupe 138, dits «cachets nains».

Les «Helvetia assise», vous connaissez tous ces timbres-poste; rappelons donc simplement que la nuance de couleur du 2 centimes, le SBK No 37a (brun rougeâtre clair), fut normalement distribuée dans les bureaux de poste des arrondissements V (Bâle) et VIII (Zurich).

Gümligen, de l'arrondissement III (Berne), représente le troisième arrondissement. Lorsque j'avais soumis à Rémy Berra une «Helvetia assise» avec le cachet de Sirnach de l'arrondissement VIII (Thurgovie), c'est lui qui m'avait dit que seuls quatre cachets du groupe 138 sont connus sur cette nuance de couleur:

- Trüllikon, arrondissement VIII (ZH)
- Gümligen, arrondissement III (BE)
- Ottenbach, arrondissement VIII (ZH)
- Sirnach, arrondissement VIII (TG), avec la marque de contrôle fortement déplacée, à cheval par moitié sur les dentelures verticales.

Les cachets du groupe 138, dits «cachets nains», sont rares sur la nuance de couleur brun rougeâtre des «Helvetia assise», SBK No 37a. J'ai eu l'opportunité d'acquérir le quatrième cachet du groupe 138, celui d'Ottenbach, qui se trouvait dans la collection de Rémy Berra. C'est donc en hommage à Rémy Berra que je vous présente ici les «quatre timbres réunis». Rémy Berra n'était jamais avare d'informations, il adorait les partager.

Merci Rémy Berra pour toutes les connaissances que tu nous as transmises sans les avoir emmenées avec toi pour toujours.

Roberto Lopez



Gümligen



Ottenbach



Trüllikon



Sirnach



Marque de contrôle fortement déplacée, à cheval par moitié sur les dentelures verticales.